

Ecole

Nom :	Institut national des sciences appliquées de Lyon
Sigle :	INSA Lyon
Type :	Public
Académie :	Lyon
Sites de l'école :	Villeurbanne, Oyonnax

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2024/11

Objet de la demande d'accréditation

Diplôme : Bachelor en Sciences et Ingénierie
Spécialité(s) : Génie mécanique des matériaux et aérospatial (nouvel intitulé demandé Génie mécanique, aéronautique et espace)
Voie(s) : Formation initiale sous statut d'étudiant
Site(s) : Villeurbanne

Spécialité(s) : Génie énergétique et environnement
Voie(s) : FISEA
Site(s) : Villeurbanne

Spécialité(s) : Génie électrique et génie civil
Voie(s) : FISEA
Site(s) : Villeurbanne

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Institut national des sciences appliquées de Lyon ;
- Vu le rapport établi par Michèle CYNA (membre de la CTI, rapporteur principal), Georges SANTINI (corapporteur), Maxime RICBOURG (expert), Eric SAVIN (expert), Thierry DERREY (expert), Mourad ZGHAL (expert international), Cyprien PLANE (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 18-19 novembre 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité génie mécanique, aéronautique et espace (anciennement génie mécanique, des matériaux et aérospatial), sur le site de Villeurbanne	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2030-2031
Première accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en sciences et ingénierie, spécialité génie énergétique et environnement, sur le site de Villeurbanne	FISEA	2026	2030-2031
Bachelor en sciences et ingénierie, spécialité génie électrique et génie civil, sur le site de Villeurbanne	FISEA	2026	2030-2031

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations** selon le modèle disponible sur le site de la CTI. Ce document est à transmettre **le 15 décembre 2028**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Rationaliser le fonctionnement des départements en s'appuyant sur les départements les plus matures ;
- Finaliser la mise en place de la démarche compétence jusqu'à chaque enseignant et chaque étudiant ;
- Augmenter le nombre de vacataires socio-économiques ;
- Fluidifier les outils numériques.

Pour les diplômes de Bachelor en sciences et ingénierie, spécialité génie électrique et environnement et spécialité génie électrique et génie civil

- Assurer un déroulement des 2 formations conforme au projet ;
- Inclure un pourcentage de vacataires du monde socio-économique d'au moins 20%.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 18 novembre 2025,

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 9 décembre 2026.

La présidente,
Claire PEYRATOUT

